

Lyon le 17 février 2014

Mairie
A l'attention de M le Maire
225 avenue Charles de Gaulle
69760 LIMONEST

Monsieur le Maire

Nous avons été sollicités par nos adhérents suite aux travaux d'aménagements réalisés allée des noisetiers et allée des frênes sur votre commune et potentiellement dangereux pour les conducteurs de deux roues motorisés et même pour les cyclistes.

En effet, il a été mis en œuvre sur ces voies des blocs de pierre anguleux destinés à séparer la chaussée de l'accotement. Ces blocs présentent un risque important en cas de chute d'un cycliste ou d'un conducteur de deux roues motorisé. En effet comme vous ne pouvez l'ignorer une chute, qui peut avoir de nombreuses causes (aquaplaning, présence de gazoil sur la chaussée, gravillons, verglas, etc...) ne peut qu'être aggravée par la présence de ces blocs, en transformant des blessures légères en de graves blessures ou pire encore, en entraînant la mort du conducteur ou de son passager. Comme l'a montré l'actualité récente une simple chute, même à basse vitesse et avec un casque, peut, par le contact brutal sur un bloc rocheux, être d'une extrême gravité.

A une période où les plus hautes autorités cherchent par tous les moyens, dont certains sont contestables, à diminuer le nombre de décès sur les routes nous ne pouvons qu'être surpris que puissent encore être mises en œuvre, durant cette même période, des infrastructures qui ne peuvent qu'aggraver les conséquences d'une chute et risquer d'entraîner des morts facilement évitables.

La FFMC se bat depuis des années afin de faire supprimer les infrastructures dangereuses, aussi nous ne pouvons accepter cette situation.

Compte tenu de l'urgence et du risque important nous sollicitons de votre part une entrevue sous les plus brefs délais et sous dix jours maximum, avec vous-même et avec les services concernés. Il est important d'examiner au plus tôt et ensemble les solutions qui peuvent être mises en œuvre afin de supprimer ce risque pour tous les utilisateurs de deux roues. Dans le cas contraire nous n'hésiterons pas à porter ce problème à la connaissance de la presse et du public par tous les moyens dont nous disposons.

Dans cette attente veuillez recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de nos salutations distinguées.

Pour le CA de la FFMC 69
Le coordinateur
M. David Thomas

Copie pour information : M. le président du Grand Lyon

FEDERATION FRANCAISE DES MOTARDS EN COLERE
ANTENNE DU RHÔNE

19 avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon – Tél. : 07.70.61.89.75

ffmc69@ffmc.fr - www.ffmc69.org



Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la